



Mai 2000

## EDITORIAL

### EN ATTENTE...

Les 35h sont en application dans notre pays depuis le 01/01/2000 mais les lenteurs administratives de notre secteur font que notre accord d'anticipation n'est toujours pas agréé par la Commission Nationale d'Agrément, et ne peut, de ce fait, être appliqué.

Deux maigres consolations :

- Il semblerait que seulement 2500 accords aient été validés (une quarantaine dans notre région) sur 22 000 établissements potentiellement concernés au niveau national.

Nous espérons que l'examen des accords sera accéléré...

- Durant cette période transitoire et en application de la Loi Aubry II, le salarié travaillant 39 heures, bénéficie d'une bonification de 10% de la 36<sup>ème</sup> à la 39<sup>ème</sup> heures, soit un repos de 24 minutes par semaine. Cette bonification sera capitalisée sur un bulletin de salaire annexe et sera prise sous forme de repos.

## JOURNEES PORTES OUVERTES

A l'occasion de l'Assemblée Générale, les établissements de l'Association ouvrent leur portes en Mai et Juin 2000.

L'objectif de ces journées portes ouvertes est de mieux faire connaître nos services et prestations à nos différents partenaires : professionnels (clients, fournisseurs), élus, parents, représentants des administrations...

Les dates retenues dans les différents établissements de l'Association sont à consulter à l'affichage. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

## PROJETS DE CREATION D'ETABLISSEMENTS

Des responsables de l'Association participent activement aux travaux du Conseil Général des Bouches du-Rhône dans le cadre de la mise en œuvre du schéma Départemental.

Différents groupes de travail ont été créés en fonction d'une répartition par pôles géographique.

Leur réflexion est orientée sur les structures de type Foyer de Vie/Foyer Occupationnel, structures où les besoins sont les plus importants ainsi que sur la problématique des personnes handicapées vieillissantes. De nouvelles formes d'accueil sont également à l'étude.

- **POUR LE POLE TERRITORIAL MARSEILLE NORD :**

- La transformation de 18 places de Foyer d'Hébergement en 18 places de Foyer de Vie.
- La création d'une section de 7 places pour personnes handicapées âgées.

- **POUR LE POLE TERRITORIAL MARSEILLE SUD :**

Les différents projets de création sont :

- Sur les structures d'hébergement existantes, 5 à 6 lits d'accueil d'urgence / accueil temporaire
- Un service spécialisé d'Aide à Domicile pour les personnes actuellement en liste d'attente pour Foyer Occupationnel et MAS.
- 15 places de Foyer de Vie
- 10 places pour personnes handicapées âgées en maison de retraite spécialisée + 1 lit d'accueil temporaire d'urgence

Des projets d'augmentation de capacité de places en Accueil de Jour / Foyer Occupationnel sont également en cours.

Pour le Département des Hautes Alpes, une étude est en cours pour la création d'une structure pour personnes handicapées vieillissantes.

**AUTRES PROJETS EN COURS :**

- La délocalisation de deux CAT dans le but de séparer le lieu de travail du lieu d'hébergement et de permettre une meilleure insertion dans le tissu économique local.
- La demande de création de places pour les personnes autistes sachant que cela constitue une priorité nationale pour l'année 2000.
- Un pré - projet de transformation de 70 places de CAT à temps partiel qui permettrait l'ouverture de 35 nouvelles places. En effet, depuis plusieurs années, l'Association tente de mettre en place le temps partiel en CAT dans un double objectif :
  - Adapter le travail aux personnes vieillissantes et à celles dont le handicap s'aggrave
  - Libérer des places et accueillir de nouveaux travailleurs handicapésAujourd'hui, seul le CAT Plein Soleil a obtenu un temps partiel.

**LA CHRYSALIDE MARSEILLE SUR INTERNET**

Le site Internet de l'Association est actuellement en cours de création pour l'atteinte d'un double objectif: Etre un moyen de mieux nous faire connaître par un support de communication de plus en plus utilisé ; Ne pas être « coupés » de nos interlocuteurs utilisant ce support. Tous à vos ordinateurs à partir du 17 Juin 2000 !

**VENEZ NOMBREUX !**

L'Assemblée Générale de La Chrysalide - Marseille aura lieu le  
**Samedi 17 Juin 2000 – De 14h30 à 17h00**  
Amphithéâtre A de la Faculté de Médecine  
27, Bd Jean Moulin 13005 MARSEILLE